La nuit.

Dépôt légal : septembre 2021
ISSN : 2743-4133 (imprimé)
EAN : 3663322114632
Commission paritaire : en cours

La nuit. est édité par **Belopolie**
114-116, boulevard de Charonne
75020 Paris
contact@lanuit-revue.fr

- 4 - F : 4,60 €
3 663322 114632

Le travail a-t-il un avenir

ENTRETIEN AVEC

Dominique Méda, philosophe et sociologue

« Rien n'est stable : le patron d'aujourd'hui devient l'homme de peine de demain, et les bacheliers voient leur redingote s'effiler en guenilles[1]. » Ce constat de Jules Vallès, daté de 1871[2], étonne par sa contemporanéité. Quelle est, aujourd'hui, la *valeur* du travail dans notre société ? Est-il toujours « un fait social total[3] » ?

Certes, le monde du travail est bouleversé depuis plusieurs décennies, mis sous pression par les délocalisations, l'externalisation, l'automatisation, les diverses modes managériales et, surtout, la financiarisation. Certes, de nombreux ouvriers ont perdu leur travail, engendrant de forts taux de chômage. Certes, les jeunes mettent de plus en plus longtemps à trouver un emploi stable. Mais l'on constate aussi – dans un sens contraire à ce que suggère Vallès – une reproduction sociale fortement marquée, qui se manifeste tant dans le système scolaire que dans le monde professionnel. Il y a finalement peu de patrons qui deviennent ouvriers, peu d'enfants d'ouvriers qui deviennent patrons et, si le bac ne suffit plus à assurer un emploi, on sait bien que le métier dépend étroitement du diplôme : tous les jeunes n'abordent donc pas le monde du travail avec les mêmes chances. Plus généralement, malgré les bouleversements et les prédictions inquiétantes sur la possible disparition des emplois, le travail reste bien un fait social total, et l'est sans doute de plus en plus. Malgré l'existence des minima sociaux, il est dévalorisant de ne pas avoir d'emploi dans notre société et le chômage reste une source majeure de souffrance. Comme l'affirme le sociologue allemand Stefan Voswinkel[4], le travail est devenu la principale « arène » où montrer ses capacités et susciter l'admiration.

Que désigne le travail par rapport à l'emploi ?
Le travail est beaucoup plus large que l'emploi. L'emploi est rémunéré, le travail ne l'est pas nécessairement. On parle de travail domestique, de travail scolaire, de travail bénévole. Il n'en reste pas moins que, dans les disciplines économiques ou juridiques, l'un se confond souvent avec l'autre. Dans ce cadre, le travail désigne les modalités concrètes de son exercice – on parle des conditions de travail – et l'emploi correspond aux modalités statutaires : type de contrat, salaire…

●

L'exploitation du travail d'autrui, couplée au progrès technique, permet à ceux qui détiennent les moyens de production de conserver la plus grande partie des profits.

●

Le travail a-t-il toujours existé ? À partir de quand observe-t-on une reconnaissance et une valorisation de celui-ci ?
Si l'on entend par travail l'activité consistant à transformer son milieu pour satisfaire ses besoins, alors, oui, le travail a toujours existé. Mais il n'est pas certain qu'il ait toujours été perçu d'une manière identique à travers les siècles. Le travail au sens moderne (et son corollaire, l'envahissement du monde par le travail) n'a émergé qu'assez récemment, au regard de l'histoire longue, et recouvre différentes significations en quelque sorte sédimentées[5]. J'ai été convaincue par les remarquables travaux de Jean-Pierre Vernant, qui montre dans plusieurs de ses ouvrages à quel point le monde grec est différent du nôtre. Il n'y a notamment pas d'opposition frontale ni de séparation stricte entre la nature et les humains. La nature n'est pas encore considérée comme un vaste champ à transformer par l'homme – il faudra attendre le XVIIe siècle. Vernant donne un avertissement méthodologique qui me paraît essentiel lorsqu'il écrit : « De même qu'on n'a pas le droit d'appliquer au monde grec les catégories économiques du capitalisme moderne, on ne peut projeter sur l'homme de la cité ancienne la fonction psychologique du travail telle qu'elle est aujourd'hui dessinée[6]. » Il explique que, si l'on trouve en Grèce des métiers, des activités, des tâches, on chercherait en vain le travail[7]. Le pouvoir créateur et transformateur du travail ne sera réellement reconnu que bien plus tard. Dans la Grèce ancienne, les artisans ne sont créateurs de rien, ils ne sont que des imitateurs et ne méritent même pas d'être citoyens. Les travaux des anthropologues mettent également en évidence l'absence d'une grande fonction unique, dotée de tous les attributs dont nous parons aujourd'hui le travail. Je soutiens donc que le travail a été l'objet de significations de plus en plus positives au cours des siècles, notamment au XVIIIe, lorsque l'on a découvert sa « puissance productive », puis au XIXe, où il apparaît comme une véritable liberté créatrice, comme un pouvoir de transformation du monde dont les humains sont dotés pour le faire à leur image, la fin du XIXe forgeant la société salariale. En quelques siècles, nous sommes passés du travail *tripalium* à la norme du travail épanouissant. En soi, il est l'activité qui permet aux humains d'exprimer leur singularité : c'est ce que défend Karl Marx dans cette extraordinaire formule : « Supposons que nous produisions comme des êtres humains : chacun de nous s'affirmerait doublement dans sa production, soi-même et l'autre. […] Nos productions seraient autant de miroirs où nos êtres rayonneraient l'un vers l'autre[8]. »

Vous écrivez que « dès l'origine [le travail a] été soumis à une logique d'efficacité, qui a pris la figure du capitalisme, forme de l'économie dont le principe est la rentabilité en matière d'accroissement du capital investi. […] Le travail apparaît donc comme un pur moyen pour le capitaliste d'atteindre ses fins, la production d'un surplus, et il n'est d'ailleurs exercé par les individus que sous l'aiguillon de la faim. […] Aujourd'hui, la mondialisation de la production le confirme[9]. » Le travail naît-il avec l'invention de l'économie – et avec l'origine de la richesse ?
Oui, c'est la thèse que j'ai soutenue. Avec la découverte de la puissance productive du travail – découverte majeure et stupéfiante sur laquelle Adam Smith s'attarde tout au long de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, premier livre moderne d'économie publié en 1776 – s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire où, en faisant travailler d'autres humains de façon toujours plus efficace, certains vont en tirer un gain de plus en plus important. L'exploitation du travail d'autrui, couplée au progrès technique, permet à ceux qui détiennent les moyens de production de conserver la plus grande partie des profits. Karl Marx et Karl Polanyi ont bien montré comment la suppression des communaux et de la petite propriété, conduisant à l'obligation de travailler pour autrui, a rendu la vente de la force de travail de plus en plus nécessaire pour les individus, dans une dépendance toujours plus grande à l'égard du marché. Le travail est devenu une marchandise qui, en l'absence de règles, peut être payée une misère, en raison notamment de la concurrence de tous contre tous. Le travail marchand, détachable et abstrait tel que le décrit Adam Smith naît bien avec l'économie moderne. Là encore Vernant dit parfaitement les choses : « Pour que les diverses activités laborieuses s'intègrent les unes aux autres pour composer une fonction psychologique unifiée, il faut que l'homme,

sous les formes particulières à chaque tâche, puisse saisir sa propre activité comme travail en général. Cela n'est possible que dans le cadre d'une économie pleinement marchande où toutes les formes de travail visent également à créer des produits en vue du marché[10]. »

En 1860, Jules Michelet, dans son portrait de la femme ouvrière – nous y reviendrons – rapporte la réponse du Premier ministre de la Grande-Bretagne, William Pitt, aux fabricants anglais « énormément enrichis par les machines récentes[11] », venus se plaindre, dans les années 1800, de ne plus gagner suffisamment : « Prenez les enfants[12]. » « Que peut l'État à cela[13] ? » demande Michelet. En France, avec la loi du 22 mars 1841 relative au travail des enfants, l'État signe un acte fondateur, mais aussi « une rupture essentielle[14] ».

Oui ! Ce qui est passionnant, c'est de voir les immenses résistances qui se sont déployées pour faire obstacle à une intervention de l'État susceptible de mettre un frein à cette exploitation, à cette explosion de misère décrite à l'époque sous le terme de paupérisme. En fait, les cadres théoriques de la pensée libérale ne permettaient pas de comprendre ce qui était en train de se passer. Le code civil achevait l'œuvre libérale de la Révolution française en considérant que la société est fondée sur des relations entre individus libres, égaux et responsables. Les relations de travail sont réglées dans un cadre contractuel censé concilier les intérêts de chacun ; l'État n'a pas à intervenir dans les conventions privées, et l'entreprise est considérée comme « un sanctuaire qui doit être aussi sacré que la maison paternelle et qui ne peut être violé que dans des circonstances extraordinaires, dans un intérêt social[15] ». Les corporations ont été supprimées, mais la pensée libérale s'oppose à toute intervention de l'État. Dès lors, comme le montre magnifiquement Eugène Buret[16], les salaires ne peuvent qu'être tirés vers le bas par la concurrence non réglée de tous contre tous.
La loi de 1841, qui interdit le travail des enfants de moins de huit ans, même si elle est très insuffisante, même si elle sera vidée de son sens, marque une rupture essentielle parce qu'il s'agit de la première intervention de l'État dans les relations de travail. Un tiers s'immisce dans des liens privés au nom de la protection des plus faibles. Les auteurs réunis par Jean-Pierre Le Crom[17] ont bien analysé comment, peu à peu, cette protection, d'abord réservée aux plus faibles, va s'étendre jusqu'à englober l'ensemble des salariés : non plus seulement les enfants, les jeunes filles et les femmes, mais aussi les hommes.

À partir de 1930 se met en place une « société salariale », « socle sociologique sur lequel repose une démocratie de type occidental[18] ». Pouvons-nous revenir sur cette notion, mais aussi sur ce qu'elle a assuré en terme de protection sociale ?

Le salariat caractérise la relation entre un travailleur qui vend sa force de travail à un employeur auquel appartient le fruit de ce travail. Il a commencé à se développer au cours de la révolution industrielle avant de devenir majoritaire sous le second Empire. Robert Castel a mis en évidence, après Henri Hatzfeld[19], combien ce statut d'indigne et de misérable est devenu désirable, en particulier grâce au développement du droit du travail et de la protection sociale[20]. Le droit du travail encadre la relation de travail grâce à des règles supérieures concernant sa durée, les congés, le salaire… Être salarié permet d'accéder à une protection sociale à partir de 1930, dans le cadre d'un régime de type bismarckien où la couverture sociale garantit un revenu de remplacement proportionnel au salaire. Cette couverture s'est améliorée au fil du temps et le statut de salarié, même s'il est critiqué aujourd'hui dans les discours qui promeuvent le travail indépendant, a fini par constituer une véritable identité sociale.

Puis il y a eu la détermination politique de fabriquer des emplois à tout prix. Le travail comme une

---

1. Jules Vallès, « Paris, ville libre », *Le Cri du peuple*, 22 mars 1871, p. 1.
2. Pendant la Commune de Paris, 18 mars-28 mai 1871.
3. Dominique Méda, « Préface 2010 », in *Le Travail. Une valeur en voie de disparition ?*, Flammarion, 2010, p. V.
4. « Dans l'entreprise et dans le travail existe un environnement de travail (*betriebliche Lebenswelt*) constitué par des mécanismes qui communalisent (*vergemeinschaftenden*). Les relations et revendications de reconnaissance qui en découlent peuvent difficilement être réduites aux modalités de l'admiration. Elles peuvent constituer une arène de reconnaissance alternative pour les individus concernés, où est rendue possible l'élaboration de l'expérience du mépris et de la non-reconnaissance des efforts et des contributions normales, de même que des revendications professionnelles et de l'opposition aux restrictions imposées par la marchandisation. Et, sur cette base, la peur de se sentir dépassé par des augmentations excessives des anticipations de productivité et de qualité peut conduire à faire valoir des standards collectivement reconnus. » Stefan Voswinkel, « L'admiration sans appréciation. Les paradoxes de la double reconnaissance du travail subjectivisé », trad. Isabelle Gernet et Emmanuel Renault, *Travailler*, n° 18, 2007, p. 83.
5. Le lecteur pourra consulter l'ouvrage de Dominique Méda cité en note 3.
6. Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, La Découverte, 1998 (1re édition, 1965), p. 295.
7. *Ibid.*
8. Karl Marx, « Économie et philosophie (manuscrits parisiens 1844) », in *Œuvres*, t. II, trad. Jean Malaquais et Claude Orsini, Gallimard, 2007, p. 33.
9. Dominique Méda, « L'utopie du travail libéré », in *op. cit.*, p. 152.
10. Jean-Pierre Vernant, in *op. cit.*, p. 295-296.
11. Jules Michelet, *La Femme*, Calmann Lévy, 1879 (1re édition, 1859), p. 21.
12. *Ibid.*
13. *Ibid.*, p. 23.
14. Dominique Méda, *Le Travail*, Puf, 2004, p. 47.
15. Louis Joseph Gay-Lussac, reprise de la discussion du projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures, séance du lundi 9 mars 1840, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 10 mars 1840, p. 458.
16. « L'économie politique n'a vu dans le salaire qu'une valeur d'échange, une marchandise dont le prix, comme celui de toutes les autres, se règle par le rapport de l'offre et de la demande. Suivant cette théorie, le travail est considéré abstraitement comme une chose, et l'économiste qui étudie les variations de l'offre et de la demande, oublie que la vie, la santé, la moralité de plusieurs millions d'hommes sont engagées dans la question ; le travail est une marchandise : si le prix en est élevé, c'est que la marchandise est très demandée ; si au contraire il est très bas, c'est qu'elle est très offerte ; et de cette façon, quand on spécule ainsi, rien ne vient troubler votre sang-froid ni déranger vos calculs. » Eugène Buret, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, t. 1, Paulin, 1840, p. 42.
17. Jean-Pierre Le Crom (dir.), *Deux Siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Les éditions de l'atelier, 1998.
18. Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995, p. 451.
19. Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité sociale. Essai sur la naissance de la Sécurité sociale en France, 1850-1940*, Armand Colin, 1971.
20. Se référer à la note précédente.

***nécessité*[21]. Pourrions-nous nous arrêter un instant sur cette décision et ses conséquences ?**

Si les années 1960 et 1970 sont les années reines du salariat, parce que le travail indépendant recule, que les garanties se renforcent, que les femmes viennent grossir les rangs des salariés, que l'économie et le social ne sont pas encore considérés comme antithétiques – il y a de la croissance et l'époque est encore keynésienne[22] –, les années 1980 marquent une inflexion. C'est le moment où sont remis en cause l'État providence et le keynésianisme, où le néolibéralisme se déploie, où la déclaration de Philadelphie du 10 mai 1944 laisse place au consensus de Washington. Le chômage explose, l'idée que des emplois doivent être créés à n'importe quel prix se répand. C'est l'époque des contrats aidés et des dispositifs qui dégradent le contenu du travail, sous prétexte de créer des emplois.

●

Une place beaucoup trop importante a été laissée au déterminisme technologique. Or, nous pouvons décider ou non d'introduire massivement des processus automatisés et destructeurs d'emplois.

●

Dans les années 1990, on a argumenté et contre-argumenté sur *la fin du travail*. Au titre de votre essai publié en 1995, *Le Travail. Une valeur en voie de disparition*, vous avez ajouté, pour sa réédition en 2010, un point d'interrogation. Vous vous en expliquez dans une préface très éclairante en précisant qu'il n'y a pas eu d'âge d'or du travail[23]. On demande beaucoup au travail, mais celui-ci est-il – a-t-il seulement et réellement déjà été – « émancipateur et vecteur d'accomplissement[24] » ?

J'ai voulu rendre visible le mythe selon lequel le travail pourrait remplir toutes les fonctions à la fois : nous permettre d'obtenir un revenu, de produire de façon toujours plus efficace, mais aussi d'exprimer notre singularité, comme si tout travail devenait une œuvre. Il me semble que l'on a trop chargé la barque et peut-être trop sacralisé le travail, au point de ne plus pouvoir le partager. L'un de mes objectifs, dans cet ouvrage, a été de montrer qu'il était nécessaire de désenchanter le travail pour mieux le partager – de manière à ce que chacun y ait accès – et laisser toute leur place à d'autres activités également productrices de sens et de lien social : politiques, familiales, amicales… Je pensais évidemment à remédier aux investissements déséquilibrés des hommes et des femmes dans ces différentes activités.

À propos de *la fin du travail* – nous désignons ici l'essai publié par Jeremy Rifkin[25] –, Michel Rocard, auteur de la préface, écrit : « Je n'ai pas trouvé dans ce gros volume une affirmation franchement inexacte. Mais le problème essentiel, si vraiment la civilisation moderne en est là, ce qui est à craindre, est d'en convaincre quiconque, responsable politique, chef d'entreprise, dirigeant patronal ou syndical, dispose d'une parcelle d'autorité et refuse encore ce diagnostic. C'est là qu'il nous faudrait passer des indices concordants à la preuve, faute de laquelle les énergies nécessaires à la recherche de solutions risquent d'être incomplètement mobilisées[26]. » Avons-nous vraiment manqué de preuves face à la révolution numérique ?

Je ne partage pas du tout cet avis. Depuis la publication de cet essai, d'autres études ont fleuri, autour des années 2010 en particulier, pour livrer des prédictions effrayantes sur la disparition des emplois. Souvenez-vous de ce fameux article de Frey et Osborne publié en 2013[27], selon lequel la moitié des emplois allaient être supprimés dans les dix ans à venir aux États-Unis, et copié sans vergogne dans de nombreux pays par des cabinets peu scrupuleux. Depuis, les faiblesses de cette prévision ont été mises en évidence : il s'agit d'un travail en chambre, qui ne s'est aucunement intéressé à la manière dont les organisations du travail ont accommodé les innovations technologiques. Une place beaucoup trop importante a été laissée au déterminisme technologique. Or, nous pouvons décider ou non d'introduire massivement des processus automatisés et destructeurs d'emplois. Nous avons le choix, même si les multinationales nous contraignent. Nous devons vraiment faire de cette question un objet de délibération collective, car l'automatisation et la diffusion du numérique et des applications conduisent, aujourd'hui, à une forme de déshumanisation du travail.

Revenons à Jules Michelet et à son portrait de l'ouvrière, un « mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès. Ici arrive la bande serrée des économistes, des docteurs du produit net. "Mais, monsieur, les hautes nécessités économiques, sociales ! L'industrie, gênée, s'arrêterait… Au nom même des classes pauvres ! etc., etc." La haute nécessité c'est d'être[28]. » Comprendre : celui de faire des enfants… Rappelons que ce texte date de 1860. Néanmoins, le rapport 2021 du Conseil d'orientation des retraites sur les évolutions et les perspectives des retraites en France précise : « La révision de la fécondité a conduit à augmenter la part des dépenses de retraite dans le PIB d'environ +0,7 point en 2070[29]. » N'est-ce pas une situation paradoxale ? Nos structures

sociales semblent inadaptées ou lentes à « despécialiser les rôles[30] »…

Oui ! Les inégalités entre hommes et femmes sont toujours d'actualité. Un constat simple : en moyenne, les femmes accomplissent quotidiennement près de quatre heures de travail domestique et deux heures de travail professionnel. C'est l'inverse pour les hommes. Les femmes possèdent aujourd'hui un niveau d'études supérieur à celui des hommes, mais elles continuent à moins gagner qu'eux et à moins accéder aux postes à responsabilité. Nicole et Jean Gadrey ont produit un rapport[31] sur cette question, qui montre que les hommes gagnent 34,3 % de plus que les femmes. Ce taux supérieur du revenu masculin concerne tous les niveaux de diplôme et dépasse même 46 % chez les personnes les plus diplômées. Par ailleurs, à diplôme égal, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes au sein des professions les plus valorisées. Ainsi, parmi les hommes ayant un diplôme supérieur ou égal à bac+3, 62 % sont cadres, ce qui n'est le cas que de 36 % des femmes. Celles-ci sont massivement présentes dans les métiers les moins bien rémunérés, comme le révèlent les travaux récents sur les travailleurs de la « deuxième ligne ». Pourquoi ? À la fois parce que les stéréotypes ont la vie dure et parce que la société, dans son ensemble, ne s'est pas radicalement adaptée à la bi-activité. Il faudrait pour cela accepter l'idée que les femmes ne sont pas les seules capables d'apporter des soins et de prendre en charge les jeunes enfants. Il faudrait mettre en place un service public de la petite enfance, organiser le temps de travail autour d'une norme à temps complet plus courte pour les hommes et les femmes, obliger les entreprises à prendre en considération la vie familiale des parents[32].

●

Démarchandiser le travail, c'est rompre avec notre acceptation du chômage et mettre en œuvre une autre manière d'organiser le travail.

●

Aujourd'hui, si le contrat à durée indéterminé (CDI) reste la norme, les gouvernements cherchent à l'assouplir. Il a été constaté[33] que le contrat à durée déterminée d'usage (CDDU), très flexible – créé en 1982 avec un usage réglementé – a bénéficié d'une utilisation abusive : en 2019, 9,2 millions de contrats de ce type ont été signés (soit 16 %, tandis que 9 % sont des CDI, 37 % des CDD et 38 % des contrats d'intérim[34]), indiquant « une forme de désintérêt de la part du pouvoir réglementaire, du législateur, mais également des partenaires sociaux[35] ».

Plus généralement, comment comprendre que l'on discute de l'émergence d'un droit du travail qui soit compatible avec le modèle économique, souvent qualifié de « fragile », du capitalisme des plateformes ?

Là encore, c'est l'argument de l'emploi qui est brandi. L'idée est que n'importe quel emploi vaudrait mieux que le chômage. Tandis que l'OCDE est en train de changer de discours, le gouvernement français et sa majorité parlementaire font leur la remise en cause des règles du droit du travail portées par l'organisation internationale au début des années 2000 lorsqu'elle construisait le fameux indice de rigueur de la protection de l'emploi. La France était à l'époque montrée du doigt pour son droit du travail considéré comme trop rigide : des économistes voyaient dans celui-ci la principale cause de son taux de chômage. Cette croyance explique nombre des réformes mises en œuvre ces dernières années dans notre pays et ailleurs : elles visent à lever les freins à la création d'emploi que représenterait le droit du travail. Les plateformes numériques ont poussé cette logique à son comble en décidant tout simplement qu'elles n'étaient pas des employeurs et ne faisaient que mettre en relation des clients avec des travailleurs contraints au statut d'auto-entrepreneur. Alors même que la Cour de cassation a jugé que ce statut était « fictif[36] », elles résistent : ce sont désormais les plateformes qui écrivent la loi.

Pour Alain Supiot, il y a une « déconstruction méthodique[37] » de notre république sociale. Dès lors, comment penser l'avenir du travail, dans le cadre

---

21. « La mort et le travail sont choses de nécessité et non de choix. L'univers ne se donne à l'homme dans la nourriture et la chaleur que si l'homme se donne à l'univers dans le travail. Mais la mort et le travail peuvent être subis avec révolte ou consentement. Ils peuvent être subis dans leur vérité nue ou enrobés de mensonge. » Simone Weil, *L'Enracinement ou Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Gallimard, 1993 (1re édition, 1949), p. 378.
22. Intervention de la puissance publique dans l'économie selon la théorie développée, au lendemain de la crise de 1929, par l'économiste anglais John Maynard Keynes.
23. « Mais je soutiens également que, ce faisant, il n'existe pas d'avant ou d'au-delà, d'âge d'or en quelque sorte, où le travail aurait été pleinement conforme à son essence : à la fois facteur de production, fondement de lien social, vecteur d'expression et de réalisation de soi. » Dominique Méda, « Préface 2010 », in *op. cit.*, p. VI.
24. *Ibid.*, p. VII.
25. Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, trad. Pierre Rouve, La Découverte, 1996.
26. *Ibid.*, rééd. 2006, p. II.
27. Carl Benedikt Frey et Michael A. Osborne, *The Future of Employment: How Susceptible Are Jobs to Computerisation?*, Oxford Martin School, 17 septembre 2013.
28. Jules Michelet, *op. cit.*, p. 22.
29. Conseil d'orientation des retraites, « Évolutions et perspectives des retraites en France », synthèse-rapport juin 2021, p. 5. À propos de la sous-natalité, le rapport précise (p. 26) : « Ces constats semblent plutôt plaider pour des choix de report et de reprise progressive des projets de parentalité. »
30. Dominique Méda, *Le Temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, 2001, p. 12.
31. Association du Corif et al., « Les coûts des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes en relation avec leurs diplômes. Un enjeu à 300 milliards d'euros par an ? », préfet de la Région Hauts-de-France, septembre 2017.
32. Le lecteur pourra se référer à la note 29.
33. Xavier Iacovelli, Jean-François Mbaye, Christine Abrossimov, « La régulation des contrats à durée déterminée d'usage, enjeu de lutte contre la précarité », rapport 2021 pour le ministère du Travail.
34. *Ibid.*, p. 122-123.
35. *Ibid.*, p. 8.
36. Arrêt n° 374 du 4 mars 2020 (19-13.316).
37. Alain Supiot, *Le Travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens du travail au XXIe siècle*, Collège de France, 2019, p. 21.

de notre république sociale et d'une hégémonie culturelle du marché total ?

Je soutiens que, d'une part, nous pouvons déployer des politiques nationales favorables aux travailleurs et que, d'autre part, il nous faut contribuer à promouvoir un modèle social européen capable de donner leur pleine effectivité aux principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est grand temps de démocratiser le monde du travail, c'est-à-dire de donner toute leur place aux travailleurs, l'autre partie constituante de l'entreprise. Démarchandiser le travail, c'est rompre avec notre acceptation du chômage et mettre en œuvre une autre manière d'organiser le travail[38].

Au XIXe siècle, on compte de nombreux métiers de services qui ne requièrent aucune qualification, comme le portage par exemple : l'équivalent du *digital labor* ? Des travailleurs autonomes (*free-lance*) sous-payés de la *gig economy* aux organisations horizontales de *crowdsourcing*, l'économie numérique du XXIe siècle semble s'approcher de l'ouvrier du XIXe, rémunéré à la tâche, sans garantir la sécurité de l'emploi ni une protection sociale. Cette comparaison est-elle pertinente ?

Elle l'est parfaitement ! La proximité de l'organisation du travail promue par les plateformes numériques est en effet proche du tâcheronnage en vigueur au XIXe siècle[39]. Le tâcheron prenait la marchandise et la distribuait entre des ouvriers payés à la pièce, travaillant chez eux ou dans de petits ateliers. On appelait cela le *sweating system*, un système où le tâcheron essayait de payer les ouvriers le moins possible grâce à la concurrence de tous contre tous, comme l'a rappelé Pauline Barraud de Lagerie[40]. Il a été supprimé en France en 1915.
Les plateformes jouent aujourd'hui le rôle du tâcheron. En faisant signer aux travailleurs qui utilisent leur application des conditions générales d'utilisation qui les obligent au statut d'auto-entrepreneur, elles refusent d'assumer le rôle d'employeur, ce qui prive les caisses de sécurité sociale des cotisations sociales et les travailleurs de l'ensemble des droits des salariés.

Le basculement des modes de production vers la « tâcheronnisation[41] » du travail est-il inéluctable ? Et, pour reprendre la formule de Michelet, que peut l'État à cela ?

Comme je l'ai dit, concernant les plateformes numériques, le problème est que le gouvernement actuel et sa majorité parlementaire ne souhaitent pas organiser leur régulation. À plusieurs reprises, ils ont tenté d'imposer une autorégulation par le biais de chartes non contraignantes, finalement adoptées. À la différence de la Californie ou de l'Espagne, notre gouvernement n'a pas légiféré pour prendre acte des jugements des juridictions suprêmes et organiser une présomption de salariat en faveur des travailleurs des plateformes de livraison de repas ou de VTC. La solution viendra des décisions de justice et d'une législation tirant les conséquences de celles-ci. La tâcheronnisation s'étend aussi à d'autres secteurs. Elle s'appuie sur la remise en cause du salariat et le développement des micro-entreprises. Elle prolonge les phénomènes d'externalisation qui se développent depuis plus de vingt ans, accentués par le numérique. Ma crainte est que le travail soit de plus en plus tâcheronnisé et plateformisé, et que ce processus aggrave encore la délocalisation d'activités de service.

« Payez-les plus. » Aux entreprises se plaignant de ne pas trouver de travailleurs, Joe Biden a conseillé de proposer des salaires décents[42]. Si la réponse à la pauvreté est fondamentalement l'emploi décent[43], l'avenir du travail ne nécessite-t-il pas une ambition bien plus grande ?

Si ! La question des salaires et des conditions de travail et d'emploi est en effet urgente. L'étude produite par la Dares[44], qui détaille la situation des 4,6 millions de travailleurs de la « deuxième ligne » est essentielle. Elle objective des données jusque-là connues de façon fragmentaire. Elle montre que les salaires de ces travailleuses et ces travailleurs sont extrêmement bas (moins de 12 000 euros nets annuels et même 8 000 euros pour certains…), leurs conditions de travail et d'emploi très dures, leur satisfaction très faible. Cette situation est encore moins admissible depuis la crise sanitaire, qui a mis en évidence leur utilité essentielle. Il faudrait vraiment prendre cette question – ainsi que celle du fondement de la hiérarchie salariale – à bras-le-corps. Rehausser les bas salaires, lutter contre l'émiettement du temps de travail et les contrats courts, consolider et améliorer les protections du salariat, lutter contre l'externalisation et la tâcheronnisation du travail, telles sont les premières mesures d'urgence à prendre. Mais, comme vous le suggérez, cela ne suffit pas. Mettons enfin en œuvre les principes de la déclaration de Philadelphie, cessons de faire du travail une marchandise, démocratisons toutes les organisations de travail[45]. C'est un magnifique projet pour le XXIe siècle.

François Dupuy, sociologue des organisations, a mis en évidence que « ce sont seuls [les jeunes talents] qui pourraient impulser une transformation profonde de modes de fonctionnement finalement aussi tayloriens qu'il y a cent ans ». Il ajoute : « Ce qui provoque leur répulsion et leur envie d'aller voir ailleurs [pour se diriger vers des structures plus légères, plus "agiles", voire pour se lancer dans l'aventure de la création ou de l'activité en *free-lance*], ce sont les univers bureaucratiques dans lesquels on leur demande de travailler. […]

Ces bureaucraties, faites de multiples *process* stérilisants, d'indicateurs inutiles et contradictoires, et autres procédures qu'il faut en permanence contourner pour pouvoir travailler, ce sont les entreprises elles-mêmes qui les fabriquent jour après jour[46]. » Quelles sont les responsabilités de l'entreprise ?

Dans une enquête menée sur la reconnaissance au travail[47], nous avons été confrontés à cette bureaucratisation – qui n'est pas l'apanage des entreprises – mais pas seulement. Dans certaines entreprises, le travail est parcellisé au point de perdre tout sens, l'action humaine est amputée au nom de la rapidité d'exécution. C'est le cas, par exemple, dans les centres d'appel où l'on ne sollicite plus l'intelligence ni l'autonomie des personnes. Un autre grand reproche fait par les salariés est l'ignorance du travail réel au profit d'un management fondé sur le diplôme. L'obligation de rentabilité se diffuse à tous les étages de l'entreprise en prenant des formes qui peuvent être délétères pour leur santé. À côté se développe le management par algorithme, le *voice picking*… où les humains ne sont plus que le prolongement de machines décisionnaires. On assiste à une véritable déshumanisation du travail. Qu'il s'agisse des entreprises ou du pays, nos indicateurs s'intéressent exclusivement au résultat et ne prennent pas en compte les dégradations opérées à l'occasion de sa production. Oui, il faut, dans les deux cas, changer d'indicateurs pour mieux braquer le projecteur sur ce qui compte.

Après *la fin du travail*, des études prophétisent sa *grande restructuration* : le grand remplacement de l'humain par la machine. Une fois évalués les risques, puis dépassés les fantasmes décrits dans les romans et les films d'anticipation, ne sommes-nous pas devant l'opportunité, face à cette « altération du travail[48] », de penser non pas à sa fin, mais « à son déplacement ou à sa dissimulation hors du champ de vision des citoyens[49] » ?

C'est la thèse d'Antonio Casilli et c'est en effet un risque. Mais je reviens au début de notre entretien : une activité est-elle du travail lorsqu'elle n'est pas pensée comme telle ? Mettre des contenus sur Facebook et permettre que de la valeur soit créée pour ceux qui utilisent nos données personnelles, est-ce du travail ? Ce n'est pas certain. En tout cas, c'est un objet de débat. Il est également vrai que l'empire du travail s'étend, que l'on assiste à l'extension du travail du consommateur, que la gamification permet, d'une certaine façon, de mettre tout le monde au travail. Casilli a raison de braquer le projecteur sur les coulisses de l'automatisation pour nous montrer le surtravail humain que celle-ci suppose ou occulte. D'une manière générale, cette automatisation est mise au service de la rentabilité et pas du tout à celui de l'amélioration du travail humain. Cette préoccupation ne prend jamais le dessus, comme le souligne Simone Weil : « Jusqu'ici les techniciens n'ont jamais eu autre chose en vue que les besoins de la fabrication. S'ils se mettaient à avoir toujours présents à l'esprit les besoins de ceux qui fabriquent, la technique entière de la production devrait être peu à peu transformée[50]. »

●

Modifier nos indicateurs, abandonner l'assimilation de la richesse et du PIB, redéfinir l'articulation de nos disciplines, adopter un *novum organum*.

●

Devant nous s'annonce une crise climatique majeure – nous ne manquons pas de preuve –, dont la responsabilité relève de notre modèle de développement. Pourquoi ne tournons-nous pas massivement l'avenir du travail vers la reconversion écologique ?

Merci pour cette question ! C'est l'ensemble de notre société qu'il faut tourner vers la reconversion écologique. Je préfère cette expression à celle de transition écologique : engager nos sociétés dans une telle transformation suppose en effet un véritable changement de paradigme. Une véritable conversion. Il nous faut tout simplement changer de représentation du monde, de cosmologie. Cela signifie rompre avec celle forgée par la modernité, cette séparation

---

38. Le lecteur pourra se référer à l'ouvrage dirigé par Isabelle Ferreras, Julie Battilana et Dominique Méda, *Le Manifeste travail. Démocratiser. Démarchandiser. Dépolluer*, Seuil, 2020.
39. Le lecteur pourra consulter l'ouvrage de Sarah Abdelnour et Dominique Méda, *Les Nouveaux Travailleurs des applis*, Puf, 2019.
40. Pauline Barraud de Lagerie, « Le salaire de la sueur : un éclairage socio-historique sur la lutte *anti-sweatshop », Sociologie du travail,* vol. 54, n° 1, janvier-mars 2012, p. 45-69.
41. Antonio A. Casilli, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Seuil, 2019, p. 51.
42. Remarques du Président Joe Biden sur l'accord bipartite sur les infrastructures, 24 juin 2021 : « Remember you were asking me – and I'm not being critical of you all; I really mean this. It was legitimate questions you were asking me – asking me, "Well, you know, guess what? Employers can't find workers." I said, "Yeah. Pay them more." This is an employee's – employee's bargaining chip now what's happening. They're going to have to compete and start playing *[sic]* hardworking people a decent wage. »
43. Sur ce sujet, le lecteur pourra se référer à « Être pauvre en France », entretien avec Axelle Brodiez-Dolino, *La nuit,* n° 3, 2021.
44. « En France, hors professions médicales, ce sont ainsi 4,6 millions de salariés du secteur privé, appartenant à 17 professions, qui ont continué à travailler sur site durant la crise sanitaire pour continuer à apporter à la population les services indispensables à la vie quotidienne, avec un risque potentiel d'exposition au Covid-19. […] En moyenne, ces travailleurs sont deux fois plus souvent en contrat courts que l'ensemble des salariés du privé, perçoivent des salaires inférieurs de 30 % environ, ont de faibles durées de travail hebdomadaires (sauf les conducteurs), connaissent plus souvent le chômage et ont peu d'opportunités de carrière. Ils travaillent dans des conditions difficiles, sont exposés plus fréquemment à des risques professionnels et ont deux fois plus de risque d'accident mais ne montrent guère plus d'insatisfaction que les autres salariés du privé et possèdent par ailleurs un fort sentiment d'utilité de leur travail, même avant la crise sanitaire. » Thomas Amossé, Mikael Béatriz, Christine Erhel, Malik Koubi et Amélie Mauroux, « Les métiers "de deuxième ligne" de la crise Covid-19 : quelles conditions de travail et d'emploi dans le secteur privé ? », Dares, n° 46, mai 2021, p. 1.
45. Se référer à la note 37.
46. lesechos.fr, « Les grandes entreprises vont perdre la bataille des talents », 4 septembre 2015.
47. Maëlezig Bigi, Olivier Cousin, Dominique Méda, Laetitia Sibaud et Michel Wieviorka, *Travailler au XXIe siècle. Des salariés en quête de reconnaissance*, Robert Laffont, 2015.
48. Antonio A. Casilli, *op. cit.*, p. 24.
49. *Ibid.*, p. 25.
50. Simone Weil, *op. cit.*, p. 80.

stricte entre humains et nature, et la conception de la nature comme un vaste champ à transformer, détruire, faire à notre image. Rompre en somme avec le cartésianisme et ce que Philippe Descola appelle le naturalisme. Réencastrer les humains dans la nature. Il faut aussi modifier nos indicateurs, abandonner l'assimilation de la richesse et du PIB, redéfinir l'articulation de nos disciplines, adopter un *novum organum*[51].
À ce prix, nous pourrons reconstruire notre économie et l'installer sur de nouvelles bases nécessitant plus – et pas moins – de travail humain. La solution pour lutter contre le changement climatique ne réside pas dans un surcroît de numérique – dont nous sommes en train de mesurer l'empreinte environnementale – mais dans un surcroît de travail humain. Pour déployer l'agroécologie, développer des infrastructures décarbonant les mobilités, inventer des processus industriels peu émetteurs de CO_2... Ce plus grand volume de travail, nous devrons être capables de le répartir sur l'ensemble de la population en âge de travailler, tout en anticipant les reconversions d'un tel processus.

Le travail à distance, appliqué aux salariés pouvant l'exercer pendant la crise du covid-19, est-il envisagé, par les entreprises et l'État, comme l'occasion de réfléchir à une nouvelle organisation ?

Sans doute pas de façon suffisante. J'ai été frappée par l'engouement des salariés pour cette forme de travail – qui économise des temps de trajet de plus en plus longs et insupportables – mais aussi par la prise de conscience des risques attachés à sa généralisation : l'isolement des salariés, notamment face à la hiérarchie, l'absence d'intégration des plus jeunes au collectif, l'aggravation de la polarisation de la société, visible au moment du confinement, entre ceux qui peuvent télétravailler et les autres[52]. Ma crainte est celle d'un scénario noir, où les entreprises adopteraient massivement le télétravail, se sépareraient d'une partie de leurs bureaux, s'habitueraient à diviser le travail en micro-tâches pour mieux le distribuer sous forme numérique. Où, peu à peu, se relâcherait le lien salarial, se dissoudrait l'entreprise, où la prestation de services serait finalement délocalisée à l'étranger.

●

Il ne s'agit pas de supprimer le travail, mais de mieux le répartir.

●

La littérature n'est pas en reste sur le rapport entre temps de travail et de loisir. Citons Tommaso Campanella dans *La Cité du soleil* (1620) : « Chacun [homme et femme] ne travaille pas plus de quatre heures par jour. Le reste du temps est employé à étudier agréablement, à discuter, à lire, à faire et à entendre des récits, à écrire, à se promener, à exercer enfin le corps et l'esprit, tout cela avec plaisir[53]. » Chez Shakespeare, Gonzalo décrit ainsi sa république idéale dans *La Tempête* (1611) : « Tous les hommes, oisifs, tous ! Et les femmes aussi[54]. » Dans le pamphlet de Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse* (1880), le travail est « sagement réglementé et limité à un maximum de trois heures par jour[55] ». Sans oublier Simone Weil qui, dans *L'Enracinement* (1949) fait une « esquisse possible » où « le travail n'y serait que d'une demi-journée[56] »... La réduction et le partage du temps de travail doivent-ils revenir en force dans les idées ?

Oui, je le pense. Moins au nom du loisir qu'à celui d'un égal accès à ce qui constitue encore une norme sociale et à l'égalité entre hommes et femmes. Aujourd'hui, malgré certains progrès, notre société accepte toujours une forme de spécialisation des rôles : les femmes restent les principales pourvoyeuses de soins – aux enfants et aux personnes âgées – et les hommes les principaux apporteurs de revenus. Cela se traduit par le fait que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes et sont donc moins indépendantes.
On sait que l'arrivée d'un enfant constitue un véritable choc pour l'activité féminine. Comme je l'ai déjà dit, la société doit s'adapter, permettre aux hommes et aux femmes de prendre part de façon égale aux activités familiales, domestiques, professionnelles. Selon moi, cela passe par la réduction de la norme de travail à temps complet, ce meilleur partage permettant à tous et à toutes d'accéder à une utilité et à un revenu de manière à dégager du temps pour des activités citoyennes, politiques, afin de vraiment participer à la délibération publique.

Le revenu de base serait-il une solution pour engager nos sociétés dans cette voie ?

J'ai longtemps craint que la version libérale du revenu de base soit la seule à s'imposer, raison pour laquelle j'y étais opposée. Mon inquiétude est désormais de voir adopter une proposition où le revenu de base serait d'un montant peu élevé et considéré comme un solde de tout compte, porte ouverte à la suppression d'une grande partie de la protection sociale et des règles en vigueur sur le marché du travail. Ce serait une catastrophe.
L'économiste Pierre-Alain Muet a proposé une version du revenu universel qui me semble vraiment intéressante[57]. Elle s'inscrit dans une profonde réforme fiscale et consiste à créer une continuité entre le revenu universel et l'impôt sur le revenu prélevé dès le premier euro. L'élégance et le caractère réaliste de la proposition viennent du fait que le revenu universel n'est versé (en totalité ou en partie) que lorsque les revenus d'activité (connus

en temps réel) ne dépassent pas un certain montant. Quand le contribuable n'a aucun revenu, le revenu disponible est égal au revenu universel. Quand les revenus d'activité augmentent, le revenu disponible augmente au-delà du revenu universel, mais moins que du montant initial en raison de l'impôt sur le revenu. Comme le précise Muet, ce revenu universel n'est pas une prestation qu'il faut demander en engageant des démarches compliquées (ce qui induit non-recours et stigmatisation). Tout le monde – y compris les jeunes dès dix-huit ans – y a droit, mais ne le touchent que ceux dont les revenus sont insuffisants. En résumé, tout le monde reçoit (en droit) le revenu universel, tout le monde paie un impôt sur le revenu qui commence au premier euro gagné ; seul le solde entre le revenu universel et l'impôt sur le revenu est versé (en fait) ou collecté tous les mois dans le cadre du prélèvement à la source. Cette proposition présente d'innombrables mérites, dont celui de traiter enfin dignement les jeunes.

Cette transformation ouvre une réflexion sur le temps hors du travail. Et s'interroger sur sa place, c'est questionner la société tout entière : la fonctionnalité des villes et des logements, le temps disponible pour lire, se cultiver, s'informer, s'investir, consommer autrement, de manière responsable… Est-ce là l'un des blocages d'une société fondée sur la croissance[58] ?

Oui, nous sommes une société fondée sur la croissance. Et plus profondément sur une certaine conception de la richesse et du progrès qui a été peu à peu assimilée à l'augmentation de la production, de la transformation de la nature en marchandise et de son humanisation. C'est le sens d'une partie de la philosophie du XIXe siècle, de Hegel à Marx. Hegel affirme qu'il faut détruire la nature pour laisser advenir l'Esprit, tandis que Marx considère qu'elle doit être complètement humanisée, transformée. Pour moi, il faut rompre avec tout cela. J'évoquais plus haut une nouvelle cosmologie, mais aussi un nouveau rapport au monde. Nous devons être capables de substituer, au rapport de conquête et d'exploitation d'un Francis Bacon dans *Temporis partus masculus* en 1603[59] (lorsqu'il demandait de repousser les frontières de l'empire humain), un rapport de respect, d'amour et de bienveillance tel que proposé par l'écologiste Aldo Leopold dans son *Almanach d'un comté des sables* en 1949[60].

Nous pourrions opposer à ces arguments le modèle social français. Emmanuel Macron a rappelé que celui-ci « repose sur un fondement : le travail. Sans travail, pas de production. Sans travail et sans production, pas de financement de notre santé, pas de financement du chômage partiel, pas de financement de nos retraites[61] ».

Il n'y aurait pas d'alternative…

Oui, le modèle français repose sur le travail, mais ce que je propose – un meilleur partage du travail sur l'ensemble de la population en âge de travailler, donc moins de chômage – permettrait non seulement de réduire les dépenses mais aussi d'augmenter le volume des salaires et des cotisations sociales dans une forme de cercle vertueux. Il ne s'agit pas de supprimer le travail, mais de mieux le répartir. Il nous faut vraiment raisonner autrement. Une production toxique (pour la santé des individus et l'environnement) vient sans doute gonfler le PIB mais n'a aucun intérêt. Ce sont bien la possibilité de conditions de vie authentiquement humaines sur terre et la préservation de nos patrimoines critiques qui comptent, pas la taille de la production. J'ai envie de citer une phrase d'Aldo Leopold, très claire : « Le kilo, le quintal ou la tonne ne sont pas l'unique mesure de la valeur nutritive des récoltes ; les produits issus d'un sol fertile peuvent être supérieurs, d'un point de vue qualitatif aussi bien que quantitatif[62]. » Ce n'est pas la quantité de production qui compte, mais sa capacité à nous permettre, à tous, de vivre bien.

La révolution industrielle a donné le jour à l'État social. Nous cherchons aujourd'hui un avenir pour le travail, mais cette idée du travail, « cet idéal du travail[63] » ne sont-ils pas définitivement liés à une refonte des institutions ? Et surtout, pour reprendre l'expression de Simone Weil, sommes-nous à la hauteur[64] de cette révolution à entreprendre ?

C'est une véritable révolution en effet qu'il nous faut engager si nous voulons sauvegarder ce que Hans Jonas appelle « la Permanence d'une vie authentiquement humaine

---

51. Un « nouvel outil », en référence au texte de Francis Bacon, *Novum organum*, paru en 1620.
52. Le lecteur pourra consulter l'ouvrage dirigé par Anne Lambert et Joanie Cayouette-Remblière, *L'Explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, L'Aube, 2021.
53. *Œuvres choisies de Campanella*, Lavigne, 1844, p. 190.
54. William Shakespeare, *La Tempête*, adap. Jean-Louis Curtis, acte II, scène 1, Actes Sud-Papiers, 1986, p. 32.
55. Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse. Réfutation du droit du travail de 1848*, 2010, La Découverte, p. 35.
56. Simone Weil, *op. cit.*, p. 98.
57. Pierre-Alain Muet, *Un impôt juste, c'est possible !*, Seuil, 2018.
58. Le lecteur pourra consulter l'ouvrage de Dominique Méda, *La Mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Flammarion, 2013.
59. Cité par Benjamin Farrington, « *Temporis partus masculus.* An Untranslated Writing of Francis Bacon », *Centaurus*, vol. 1, n° 3, mars 1951, p. 193-205.
60. Sur ce sujet, Dominique Méda a tenté de dessiner des pistes dans *La Mystique de la croissance*, *op. cit.*
61. Allocution du président de la République Emmanuel Macron, 12 juillet 2021.
62. Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*, trad. Anna Gibson, Flammarion, 2000 (1re édition, 1949), p. 280.
63. Dominique Méda, *Le Travail*, *op. cit.*, p. 4.
64. « Notre époque a pour mission propre, pour vocation, la constitution d'une civilisation fondée sur la spiritualité du travail. Les pensées qui se rapportent au pressentiment de cette vocation, et qui sont éparses chez Rousseau, George Sand, Tolstoï, Proudhon, Marx, dans les encycliques des papes, et ailleurs, sont les seules pensées originales de notre temps, les seules que nous n'ayons pas empruntées aux Grecs. C'est parce que nous n'avons pas été à la hauteur de cette grande chose qui était en train d'être enfantée en nous que nous nous sommes jetés dans l'abîme des systèmes totalitaires. Mais si l'Allemagne est vaincue, peut-être que notre faillite n'est pas définitive. Peut-être avons-nous encore une occasion. On ne peut pas y penser sans angoisse ; si nous l'avons, médiocres comme nous sommes, comment ferons-nous pour ne pas la manquer ? » Simone Weil, *op. cit.*, p. 125.

sur terre[65] ». Les défis à relever en peu de temps sont gigantesques. Le défi climatique est évidemment le plus préoccupant et nous devons engager une bifurcation radicale très rapidement. Mais la financiarisation du monde, l'ensauvagement du capitalisme, l'explosion des inégalités, la montée des régimes totalitaires exigent également d'énormes efforts, théoriques et pratiques. L'intervention coordonnée d'organisations internationales, capables de mettre en œuvre un véritable plan à l'échelle mondiale – car nous sommes toutes et tous liés par un destin commun – serait souhaitable. Je crains cependant que de nouvelles catastrophes soient nécessaires pour qu'une telle initiative soit prise.

Entretien réalisé par Alexandre Curnier et Gwénaël Porte

●

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE RECOMMANDÉE PAR DOMINIQUE MÉDA

CARTIER Michel, *Le Travail et ses représentations*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « Ordres sociaux », 1984.

MÉDA Dominique, *Le Travail. Une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 2010.

MÉDA Dominique et VENDRAMIN Patricia, *Réinventer le travail*, Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2013.

SUPIOT Alain, *Critique du droit du travail,* Paris, Puf, coll. « Quadrige », 2015.

VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique,* Paris, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2005.

65. « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre. » Hans Jonas, *Le Principe responsabilité*, trad. Jean Greisch, Flammarion, 2013 (1re édition, 1979), p. 40.

La rimèr

Vincent Constantin

Lo port Saint-Lé. Six hère lo soir.

L'est in 'tit port plaisance, bloqué r'ente bord d'mer 'ec la barre corail. Ravelo i conduis bateau, li avance 'tit-pas-'tit-pas dans la 'tite mer. N'a-n'a zoli rouleau in mète mais, ces hère-ci, n'a pi aukin surfèr. Ravelo i mette la vitesse, nous rente dans la grande mer, li casse contour côté gauçe, nous monte.

La nuite l'a fine tomber, la line au plein i léve 'ssi la montane. Nous mette morceau peisse-cavale 'ssi noute gréyement quate z'ain. La place ø nous l'est, n'a trente mète hautèr. Nous ramasse cardinal, cardinal-lancette, 'tit zaune 'ec capitaine blanc.

Quand la nuite i tombe, la brise i cale, la mer l'est en l'huile, i rossembe ø nous l'âprès pêçe 'ssi la mare. Là-bas, Saint-Lé i brille 'ssi la terre noir ; ici-là, n'a la line 'ec z'étoile en poundiak ; la mer, la terre 'ec lo ciel l'est silencié... L'a béquer !... In zoli beauclaire ! L'est in poisson ø i sorte son case rien qu'la nuite.

Ici-là, silence i foule dans mon dédans ; là-bas, la rimèr l'âprès tier mon l'esprit. Mwin l'est vendèr dann magasin linze ; toute la zournée, la sono i casse mon z'oreille. Dans l'auto, mon madame i mette Radio Free Dom ; l'est pas croyabe comment do-moune n'a-n'a la blague. Dans la cité où-ça ø mi resse, n'a bon pé désorde, l'alcool, la drogue 'ec la violence. Çômaze 'sembe la misère i rende do-moune fou ; zot i crie, i fais la langue 'ec bon pé kalou-badya. Dans mon l'appartement, tout l'temps la télé l'est allimé ; l'est pas grave si i veille pas. I faut ø la rimèr l'est là, ça-même plis important. Facebook, TikTok, Instagram, WhatsApp, Snapchat, Twitter ; 'alà la vérité, 'alà ça-qu'i exisse pou vraiment ; l'est pi do-moune ø i fais la rimèr, l'est la rimèr ø i fais do-moune ; et si in zour la bombe atomique i pète 'ssi La Rénion, nous va commence crois solement quand va passe 'ssi réseau social. Et plis i s'a va, plis la rimèr i gonfe, plis elle i sorte son croc, à cause ø elle l'a pèr lo silence 'ec la vrai parole i capote à-elle ki 'ssi tête.

Avant ø mwin l'est est-né, n'avait la nuite 'ec lo silence ; après quand mi sra mort, n'aura la nuite 'ec lo silence. La vrai parole l'est en route r'ente la nuite 'ec la nuite, r'ente lo silence 'ec lo silence. La vrai parole i y'aime la limière. Mais la rimèr l'est en route r'ente la rimèr 'ec la rimèr. La rimèr i y'aime la rimèr, elle i connais pas la limière, elle n'a point aukin sens.

La limière barre d'zour i lève 'ssi la montane. La place ø nous l'est, n'a quate cent mète hautèr ; nous l'a brançe dé canne à pêçe moulinet électrique... L'a béquer ! Moulinet i tourne... Nous ramasse in 'tit roquin, in qualité ø i dépasse pas in mète ; in bon poisson ø n'a point bon pé z'épine.

L'est huit hère d'matin. Bateau i avance 'tit-pas-'tit-pas. Rouleau i fais par là trois mète, n'a pé près dix surfèr au peak. Ravelo i aspère l'embellie... Tout d'in coup, li pousse motèr à fond, bateau i filoçe vitement, i casse contour côté droite, nous rente dans la 'tite mer sans guinlle aukin coup d'lame.

La rumeur

Traduit du créole réunionnais par l'auteur

Le port de Saint-Leu. Six heures du soir.

C'est un petit port de plaisance, coincé entre la côte et la barrière de corail. Ravelo est à la barre, il avance lentement dans le lagon. Il y a de belles vagues d'un mètre mais, à cette heure, il n'y a plus aucun surfeur. Ravelo accélère, on pénètre en pleine mer, il vire à gauche, on gagne le large.

C'est la nuit, la pleine lune se lève sur la montagne. On accroche des morceaux de pêche-cavale sur nos bas de ligne à quatre hameçons. Où on est, il y a trente mètres de fond. On pêche des cardinaux, des cardinaux-lancettes, des petits jaunes et des capitaines blancs.

Quand la nuit tombe, le vent se calme complètement, la mer est d'huile, on a l'impression de pêcher sur un étang. Là-bas, Saint-Leu brille sur la terre noire ; ici, la lune et des étoiles à profusion ; la mer, la terre et le ciel sont silencieux... Ça mord !... Un joli beauclaire ! C'est un poisson qui ne sort de son trou que la nuit.

Ici, je m'emplis de silence ; là-bas, la rumeur tue mon âme. Je suis vendeur dans un magasin de vêtements ; toute la journée, la sono me casse les oreilles. Dans la voiture, ma femme met Radio Free Dom ; c'est pas croyable comme les gens sont bavards. Dans la cité où je vis, c'est du bruit plus qu'il n'en faut, de l'alcool, de la drogue et de la violence. Le chômage et la pauvreté rendent les gens fous ; ils crient, se laissent aller aux commérages et se livrent à toutes sortes d'activités louches. Dans mon appartement, la télé est allumée en permanence ; c'est pas grave si personne regarde. L'important c'est que la rumeur soit là. Facebook, TikTok, Instagram, WhatsApp, Snapchat, Twitter ; voilà la vérité, voilà ce qui existe vraiment ; ce ne sont plus les gens qui font la rumeur, c'est la rumeur qui fait les gens ; et si un jour une bombe atomique explose sur La Réunion, on va commencer à y croire seulement quand ce sera sur les réseaux sociaux. Et plus ça va, plus la rumeur enfle, plus elle sort ses crocs, parce qu'elle a peur que le silence et la vraie parole ne la renversent cul par-dessus tête.

Avant ma naissance, il y avait la nuit et le silence ; après ma mort, il y aura la nuit et le silence. La vraie parole est en route entre la nuit et la nuit, entre le silence et le silence. La vraie parole aime la lumière. Mais la rumeur est en route entre la rumeur et la rumeur. La rumeur aime la rumeur, elle ne connaît pas la lumière, elle n'a aucun sens.

L'aube se lève sur la montagne. Où on est, il y a quatre cents mètres de fond ; on a branché deux cannes à pêche à moulinet électrique... Ça mord ! Le moulinet tourne... On prend un petit requin, une espèce qui ne dépasse pas le mètre ; un bon poisson avec très peu de cartilages.

Il est huit heures du matin. Le bateau avance avec lenteur. Les déferlantes font environ trois mètres, il y a une dizaine de surfeurs au *peak*. Ravelo attend la fin de la série... Tout d'un coup, il pousse le moteur à fond, on fend l'eau à grande vitesse, on vire à droite, on entre dans le lagon sans se faire percuter par la vague.

Le conte de Lengé

— Au commencement...
Les enfants répètent : *Au commencement...*
— Au commencement, la vie sur terre était différente. Au commencement, la nuit ne durait pas, elle était interrompue par le jour. Et pendant le jour, une immense boule de feu brûlait dans le ciel, baignant la terre de sa lumière.
Les enfants répètent : *Baignant la terre de sa lumière...* Pourquoi tous ensemble à ce moment précis ? La magie peut-être.
— Au commencement, la nuit était noire, pas une seule étoile ne brillait dans le ciel.
Ce ciel privé d'étoiles paraît aux enfants encore plus extraordinaire que l'immense boule de feu interrompant la nuit.
— Au commencement, la vie sur terre était joyeuse et effervescente ; les animaux étaient partout ; les arbres, les plantes et les fleurs recouvraient les plaines, les collines et les montagnes.
Malgré leur effort, aucun enfant n'arrive à l'imaginer.
— Au commencement, les lucioles tapissaient les sols. Par milliards.
Long silence.
— Puis, les Hommes sont apparus.
Les enfants répètent : *Puis, les Hommes sont apparus.*
De nouveau, silence.
Deux jeunes en blouses blanches profitent de cet instant pour se glisser discrètement sous la tente. Ils regrettent amèrement leur retard. Camille et Luna ont pourtant couru. Assis en tailleur avec les enfants, leur respiration ralentit, ils se calment, se concentrent et plongent, comme les bambins.
— Les lucioles adoraient les Hommes et les suivaient partout **(suite page 12)**

pour les observer. Les lucioles adoraient les Hommes parce qu'ils étaient créatifs. Les Hommes adoraient les lucioles et les prenaient souvent au creux de leurs mains pour leur causer. Les Hommes adoraient les lucioles, leurs petites lumières durant la nuit noire les rassuraient.
Long silence.
— Mais, les Hommes inventèrent les armes.
Les enfants répètent : *Mais, les Hommes…*
Médusés, Camille et Luna écoutent ce chant. Ils se demandent : *Pourquoi répètent-ils tous ensemble à ce moment précis ?* Ils se répondent : *La magie peut-être.*
— Les Hommes tuent. Les Hommes brûlent. Les Hommes détruisent.
Les enfants répètent : *Les Hommes…*
— Les Hommes se tuent. Les Hommes se brûlent. Les Hommes se détruisent.
Les enfants répètent : *Les Hommes…*
— Les lucioles ne brillent plus. Les lucioles pleurent. Les lucioles meurent.
Les enfants répètent : *Les lucioles…*
— Les lucioles meurent une à une, le spectacle offert par les Hommes leur est insupportable… Seul l'amour les fait briller et vivre. Devant les crimes, elles s'éteignent.
Luna vient de remarquer le jeune garçon resté dehors, seul. Sans un bruit, elle se lève, va s'asseoir à ses côtés et caresse à son tour le tronc du dernier baobab de Mauritanie. Le dernier d'Afrique, dit-on. Elle ne prononce pas un mot.
— Une nuit, face à l'hécatombe, une petite luciole rassembla toutes ses sœurs, au pied même de ce baobab.
Tous les enfants se retournent vers le pied du baobab. Sauf le jeune garçon qui fixe les yeux de Luna. Il ne prononce pas un mot.
— Alors, la petite luciole dit…
Les enfants répètent : *Alors, la petite luciole dit…*
— Mes sœurs nous mourons. Une à une, nous mourons… La peur des Hommes nous assassine. La nuit dernière, une petite fille m'a recueillie au creux de sa main. J'ai lu dans ses yeux ma propre lueur, et elle a souri. Alors j'ai su…
Silence.
— La petite luciole raconta son idée : Mes sœurs, nous sommes leur seul espoir. Pour vivre, nous devons faire rêver les Hommes. Alors, toutes s'envolèrent, loin, loin, loin, plus haut que ce baobab qui leur indiquait le chemin, beaucoup, beaucoup plus haut.
Tous les enfants lèvent les yeux. Sauf le jeune garçon et Luna qui se fixent toujours du regard. Ils n'ont pas prononcé un mot.
— Partout dans le ciel, des milliards de lueurs dessinèrent des lignes, des formes, des moutons, des serpents, des lions, des tortues, des hommes aussi. Ainsi naquirent les étoiles.
Les enfants répètent : *Ainsi naquirent les étoiles.*
— Depuis, de temps en temps, une luciole redescend sur terre, en émissaire, pour vérifier si, enfin, les Hommes, les yeux levés au ciel traversé de dessins et d'histoires, n'ont plus peur.
Et les enfants de crier : *Nous n'avons plus peur ! Nous n'avons plus peur !*
Lengé le griot, pygmée Baka, le dernier d'Afrique, sourit.
— Parfois, vous en verrez une briller la nuit dans l'herbe folle. Elle vous observe. Et comme cette petite fille, vous la recueillerez au creux de votre main…
Tous miment la scène, comme le griot éclairé d'une unique bougie.
— …avec une immense délicatesse, et vous lui chuchoterez ce qu'il y a tout au fond de votre cœur.
Tous les enfants chantent alors : *Ainsi naquirent les étoiles…* Deux fois. *Ainsi naquirent les étoiles…*
Et sans attendre, tous recommencent ; ils répètent exactement la même histoire. Mot pour mot. Ensemble. Sauf le jeune garçon et Luna :
— Tu crois que nous, les enfants, nous sommes des lucioles ? Nous mourrons pour devenir des étoiles et vous faire rêver, vous, les grands ?

Jules Pétrichor,
extrait de *Minuit sur le monde*
(Les éditions du Panseur, 2020)

CE QUE LA NUIT A FAIT À LA PHOTOGRAPHIE

ÉPISODE 4

Lumière sur la ville

Julien Faure-Conorton

Photographier la nuit dans l'espace urbain consiste avant tout à capturer, de loin en loin, les lumières de la ville. Tel un insecte-cyclope, l'appareil est irrésistiblement attiré par ces phares incandescents. Virevoltant d'un îlot de clarté à un autre, il entraîne son opérateur partout où l'obscurité cède à l'artificiel ensoleillement des armées de réverbères, des néons festifs ou aguicheurs, des opulentes vitrines de grands magasins, des feux de joie ou de protestation, des enseignes fatiguées d'hôtels de seconde classe. Surface sensible, la photographie ne peut exister que par l'action de la lumière et elle la poursuit continuellement dans le dédale silencieux des rues endormies.
Le présent spécimen en est un parfait exemple. Nous sommes en 1939, un nouveau cinéma vient d'ouvrir ses portes à Chalon-sur-Saône et un photographe local, Abel Lacoste, documente l'événement. Il opère pour le compte de Charles Gros, président de la chambre de commerce et d'industrie, qui, des années 1930 aux années 1970, constitua à titre personnel des albums photographiques immortalisant la vie chalonnaise et les transformations survenues dans la ville (grands travaux, visites officielles, commerces, foires, carnavals…). Pour traiter ce sujet, Lacoste n'opère pas en journée. Il choisit d'attendre une heure plus propice, celle où ce type d'établissement s'éveille et prend vie, se révélant sous son véritable jour. À la vue de ce trottoir désert, vide de la foule des curieux se pressant pour assister à la première séance, on comprend que le sujet n'est pas l'inauguration proprement dite. Ici, pas un être vivant à l'horizon. Les seules figures humaines sont factices, visages de papier (les affiches de *La Maison du maltais* de Pierre Chenal) et danseurs de carton (pour *Trois Valses* de Ludwig Berger), images dans l'image qui, bien qu'inanimées, apportent vie et mouvement à la scène.
Ainsi est-ce bien le lieu lui-même et son architecture qui importent au photographe. Une architecture sobre et élégante qui joue sur les lignes et les formes géométriques, magnifiées par la lueur des néons. Leur lumière guide le regard et structure l'image : flèche, lignes, ronds, rectangles, lettres majuscules nous plongent dans un univers graphique et typographique. Se détachant de l'obscurité, l'enseigne « L'ÉCRAN » flotte dans l'air, sa flèche nous donnant la direction à suivre, vers la façade éclairée dont les ornements (autour de la grande affiche) semblent former un « E » et son reflet. Or, comme par mimétisme, la photographie joue elle aussi sur la géométrie, les rappels, les oppositions lumineuses, la symétrie : la zone éclairée dessine une forme qui se trouve exactement reprise (inversée) dans l'ombre. Dans une salle de cinéma, l'écran est l'unique source de lumière, celle sur laquelle se projettent les images et se déroule l'action. De façon métaphorique autant que métonymique, cet agencement se trouve reproduit ici : la façade éclairée est un écran sur lequel évoluent des personnages imaginaires. L'enseigne en néon, de sa flèche catégorique, entérine cette lecture.

Abel Lacoste, *Ouverture d'un nouveau cinéma à Chalon : L'Écran*, 1939, épreuve gélatino-argentique, 22 × 15 cm, musée Nicéphore-Niépce, Chalon-sur-Saône.

(L'auteur remercie Sylvain Besson, directeur des collections du musée Nicéphore-Niépce, pour les renseignements historiques fournis au sujet de cette photographie.)

Fondateurs et directeurs de la publication **Alexandre Curnier**, **Gwénaël Porte** (photographies p. 1 et 10) • Conception graphique **Juliane Cordes**, **Corinne Dury** • Secrétaire de rédaction **Virginie Vernevaut** • Photogravure **Fotimprim**, Paris • Imprimé sur les presses **Chirat**, Saint-Just-la-Pendue • Distribution librairies **Pollen/Difpop** • Le papier utilisé est entièrement biodégradable et recyclable, imprimé avec des encres végétales.